

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 07376 Numéro SIREN : 801 208 893 Nom ou dénomination : 911 EMERGENCY AMBULANCES
--

Ce dépôt a été enregistré le 12/03/2020 sous le numéro de dépôt 14273

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 12-03-2020

N° DE DEPOT : 014273

N° GESTION : 2014B07376

N° SIREN : 801208893

DENOMINATION : 911 EMERGENCY AMBULANCES

ADRESSE : 71 rue Championnet 75018 Paris

MILLESIME : 2017

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2017 - 12			Exercice N-1 31/12/2016 - 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (1)				
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires	282 000		282 000	282 000
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage	5 296	2 635	2 663	3 672
	Autres immobilisations corporelles	30 067	19 458	10 609	15 674
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations financières (2)				
	Participations mises en équivalence				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	700		700	700
Total II		318 065	22 093	295 972	302 246
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes	6 680		6 680	6 680
	Créances (3)				
	Clients et comptes rattachés	60 545		60 545	28 848
	Autres créances	37 830		37 830	33 867
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	13 821		13 821	17 740
	Charges constatées d'avance (3)	1 708		1 708	1 303
	Total III	120 584		120 584	88 439
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Écarts de conversion actif (VI)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		438 649	22 093	416 556	390 684

(1) Dont droit au bail
(2) Dont a moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 4 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	4 000	4 000
	Réserves		
	Réserve légale	400	400
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	52 381	38 299
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	27 855	14 082
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total I	84 636	56 781
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total II		
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total III		
DETTES (I)	Dettes financières		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	78 941	105 124
	Concours bancaires courants	228	190
	Emprunts et dettes financières diverses	134 735	157 723
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes d'exploitation		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	66 587	35 905
	Dettes fiscales et sociales	42 382	31 926
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	7 046	3 035
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total IV	331 919	333 903
	Ecart de conversion passif (V)		
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	416 556	390 684

(1) Dont au moins d'un an

274 764

255 039

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12
	France	Exportation	Total	
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	352 151		352 151	376 014
Chiffre d'affaires NET	352 151		352 151	376 014
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			3	6
Autres produits				
Total des Produits d'exploitation (I)			352 153	376 020
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes *			136 162	147 217
Impôts, taxes et versements assimilés			13 519	14 383
Salaires et traitements			127 979	145 407
Charges sociales			33 873	41 304
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			6 274	6 895
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges			6	5
Total des Charges d'exploitation (II)			317 812	355 211
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			34 341	20 809
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017	Exercice N-1 31/12/2016
Produits financiers		
Produits financiers de participations (3)		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V		
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	3 023	3 579
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	3 023	3 579
2. Résultat financier (V-VI)	3 023	3 579
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	31 318	17 230
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
Total VII		
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	90	315
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		1 807
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Total VIII	90	2 122
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	90	2 122
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	3 373	1 026
Total des produits (I+III+V+VII)	352 153	376 020
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	324 298	361 938
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	27 855	14 082
	18 576	18 576

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

SAS 911 EMERGENCY AMBULANCES

71 RUE CHAMPIONNET

75018 PARIS

ANNEXE DU 01/01/2017 AU 31/12/2017

CABINET CLEMENT-HUGUET

20 AVENUE VICTOR CRESSON

BP 60

92130 ISSY LES MOULINEAUX

01 47 36 59 89

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	5
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	5
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	5
Permanence ou changement de méthodes	5
Informations complémentaires (CICE)	5
L'utilisation du CICE dans l'entreprise	6
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	6
Etat des amortissements	7
Etat des provisions	7
Etat des échéances des créances et des dettes	8
Composition du capital social	8
Evaluation des amortissements	8
Dépréciation des créances	8
Dépréciation des valeurs mobilières de placement	9
Produits à recevoir	9
Charges à payer	9
Charges et produits constatés d'avance	9
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation du chiffre d'affaires	10
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	10

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 416 555.53 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 352 150.88 Euros et dégageant un bénéfice de 27 855.47 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait majeur n'est à signaler au cours de l'exercice.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun événement postérieur à la clôture est à signaler.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-I/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 8 833 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 8 833 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	8 833
Total	8 833

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	282 000		
TOTAL	282 000		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	5 298		
Installations générales agencements aménagements divers	1 330		
Matériel de transport	26 719		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 018		
TOTAL	35 365		
Prêts, autres immobilisations financières	700		
TOTAL	700		
TOTAL GENERAL	318 065		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			282 000	282 000
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			5 298	5 298
Installations générales agencements aménagements divers			1 330	1 330
Matériel de transport			26 719	26 719
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			2 018	2 018
TOTAL			35 365	35 365
Prêts, autres immobilisations financières			700	700
TOTAL			700	700
TOTAL GENERAL			318 065	318 065

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 626	1 009		2 635
Installations générales agencements aménagements divers	575	266		841
Matériel de transport	12 738	4 586		17 324
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	880	413		1 293
TOTAL	15 819	6 274		22 093
TOTAL GENERAL	15 819	6 274		22 093

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	1 009				
Instal. générales agenc. aménag. divers	266				
Matériel de transport	4 586				
Matériel de bureau informatique mobilier	413				
TOTAL	6 274				
TOTAL GENERAL	6 274				

Etat des provisions

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	700		700
Autres créances clients	60 545	60 545	
Personnel et comptes rattachés	916	916	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	226	226	
Impôts sur les bénéfices	6 744	6 744	
Débiteurs divers	29 944	29 944	
Charges constatées d'avance	1 708	1 708	
TOTAL	100 783	100 083	700

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	305	305		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	78 864	21 709	57 155	
Emprunts et dettes financières divers	15 265	15 265		
Fournisseurs et comptes rattachés	68 587	68 587		
Personnel et comptes rattachés	23 987	23 987		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	13 352	13 352		
Taxe sur la valeur ajoutée	796	796		
Autres impôts taxes et assimilés	4 247	4 247		
Groupe et associés	150 000	150 000		
Autres dettes	7 046	7 046		
TOTAL	331 919	274 764	57 155	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	26 145			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	8.0000	500			500

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Dépréciation des valeurs mobilières

(PCG Art.L831-2/3)

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	226
Total	226

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	305
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	54 268
Dettes fiscales et sociales	14 059
Autres dettes	4 468
Total	73 101

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 708
Total	1 708

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Prestations de services	352 151
Total	352 151

Répartition par secteur géographique	Montant
France	352 151
Total	352 151

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges exceptionnelles		
- Amendes	90	
Total	90	

911 EMERGENCY AMBULANCES
Société par actions simplifiée
Au capital de 4 000,00 euros
Siège social : 71, rue Championnet 75018 PARIS
801 208 893 RCS de PARIS

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 30/06/2018

L'an Deux Mille Dix-Huit, le Samedi 30 Juin, à Dix heures, les actionnaires de la Société 911 EMERGENCY AMBULANCES se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, au siège social, sur convocation faite par le Président.

Monsieur Michel ROUCHY, Commissaire aux comptes titulaire, convoqué par lettre recommandée en date du 14 juin 2018, est absent et excusé.

Il a été établi une feuille de présence signée par les actionnaires présents et les mandataires des associés représentés, à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

La SAS EMERGENCE, représentée par son Président, Monsieur Robert BIANAY, préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le Président, permet de constater que les actionnaires présents ou représentés possèdent 500 actions, soit plus du cinquième du capital social.

Le Président constate que l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires :

- la feuille de présence à l'assemblée,
- copies des lettres de convocation adressées aux actionnaires,
- le rapport de gestion du Président,
- le texte des projets de résolutions proposées par le Président à l'assemblée.

Puis, le Président déclare que son rapport, les textes des projets de résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été transmis aux associés et tenus à leur disposition, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2017,



- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2017 ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2017 et quitus au Président,
- Affectation du résultat,
- Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L227-10 du Code de commerce ; approbation de ces conventions,
- Pouvoirs en vue des formalités,
- Questions diverses.

Le Président donne lecture de son rapport et de l'exposé des motifs des projets de résolutions proposées.

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION - Approbation des comptes

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2017 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

L'assemblée générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION - Affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, s'élevant à 27 855,00 euros, de la manière suivante :

Origine :

- Report à nouveau antérieur : 52 381,00 €
- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 27 855,00 €

Affectation :

- A titre de dividendes : 0,00 €
- Report à nouveau : 80 236,00 €



Rappel des dividendes distribués :

L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes, au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION - Conventions règlementées

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions relevant de l'article L227-10 du Code de commerce, se prononce sur les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION - Pouvoir en vue des formalités

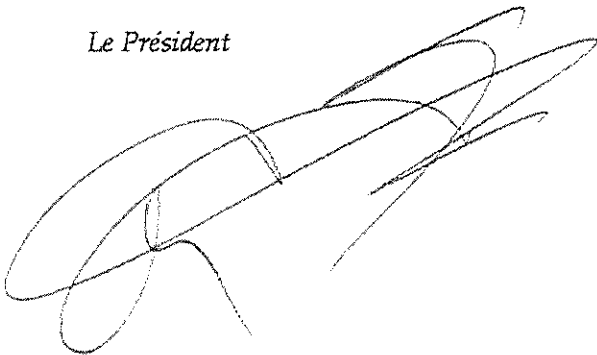
L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

Le Président

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and strokes.A small, simple handwritten mark or signature in black ink, located at the bottom right of the page.

911 EMERGENCY AMBULANCES

71, rue Championnet

75018 PARIS

**RAPPORT DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES
COMPTES ANNUELS**

Comptes annuels – Exercice clos le 31 décembre 2017

Michel Rouchy
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

1 bis, avenue de Gravelle
94 220 Charenton-Le-Pont
TEL : 01.43.75.77.90

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Relatif à l'exercice de 12 mois clos le 31/12/2017

A l'assemblée générale de la Société par actions simplifiée 911 EMERGENCY AMBULANCES,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée la collectivité des associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société 911 EMERGENCY AMBULANCES relatifs à l'exercice clos le 31/12/2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilité du (des) commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2017 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicable en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilité de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de présenter dans les comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilité du (des) commissaire(s) aux comptes, relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comprennent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, dans toute fois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevée que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Charenton, le 22/06/2018

Michel ROUCHY
Commissaire aux Comptes

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (1)				
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires	282 000		282 000	282 000
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage	5 298	2 635	2 663	3 672
	Autres immobilisations corporelles	30 067	19 458	10 609	15 874
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations financières (2)				
	Participations mises en équivalence				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	700		700	700
	Total II	318 065	22 093	295 972	302 246
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes	6 680		6 680	6 680
	Créances (3)				
	Clients et comptes rattachés	60 545		60 545	28 848
	Autres créances	37 830		37 830	33 867
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	13 821		13 821	17 740
	Charges constatées d'avance (3)	1 708		1 708	1 303
	Total III	120 584		120 584	88 439
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	438 649	22 093	416 556	390 684

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 4 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	4 000	4 000
	Réserves		
	Réserve légale	400	400
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	52 381	38 299
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	27 855	14 082
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total I	84 636	56 781
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total II		
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total III		
DETTES (I)	Dettes financières		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	78 941	105 124
	Concours bancaires courants	228	190
	Emprunts et dettes financières diverses	134 735	157 723
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes d'exploitation		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	66 587	35 905
	Dettes fiscales et sociales	42 382	31 926
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	7 046	3 035
	Produits constatés d'avance (I)		
	Total IV	331 919	333 903
	Ecart de conversion passif (V)		
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	416 556	390 684
(1) Dont à moins d'un an		274 764	255 039

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12	
	France	Exportation	Total		
Produits d'exploitation (I)					
Ventes de marchandises					
Production vendue de biens					
Production vendue de services	352 151		352 151	376 014	
Chiffre d'affaires NET	352 151		352 151	376 014	
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges					
Autres produits			3	6	
Total des Produits d'exploitation (I)			352 153	376 020	
Charges d'exploitation (2)					
Achats de marchandises					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)					
Autres achats et charges externes *			136 162	147 217	
Impôts, taxes et versements assimilés			13 519	14 383	
Salaires et traitements			127 979	145 407	
Charges sociales			33 873	41 304	
Dotations aux amortissements et dépréciations					
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			6 274	6 895	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations					
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations					
Dotations aux provisions					
Autres charges			6	5	
Total des Charges d'exploitation (II)			317 812	355 211	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			34 341	20 809	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12
Produits financiers		
Produits financiers de participations (3)		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V		
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	3 023	3 579
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	3 023	3 579
2. Résultat financier (V-VI)	3 023	3 579
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	31 318	17 230
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
Total VII		
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	90	315
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		1 807
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Total VIII	90	2 122
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	90	2 122
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	3 373	1 026
Total des produits (I+III+V+VII)	352 153	376 020
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	324 298	361 938
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	27 855	14 082
	18 576	18 576

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

SAS 911 EMERGENCY AMBULANCES

71 RUE CHAMPIONNET

75018 PARIS

ANNEXE DU 01/01/2017 AU 31/12/2017

CABINET CLEMENT-HUGUET

20 AVENUE VICTOR CRESSON

BP 60

92130 ISSY LES MOULINEAUX

01 47 36 59 89

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	5
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	5
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	5
Permanence ou changement de méthodes	5
Informations complémentaires (CICE)	5
L'utilisation du CICE dans l'entreprise	6
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	6
Etat des amortissements	7
Etat des provisions	7
Etat des échéances des créances et des dettes	8
Composition du capital social	8
Evaluation des amortissements	8
Dépréciation des créances	8
Dépréciation des valeurs mobilières de placement	9
Produits à recevoir	9
Charges à payer	9
Charges et produits constatés d'avance	9
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation du chiffre d'affaires	10
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	10

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 416 555.53 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 352 150.88 Euros et dégageant un bénéfice de 27 855.47 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait majeur n'est à signaler au cours de l'exercice.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun évènement postérieur à la clôture est à signaler.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 8 833 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 8 833 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	8 833
Total	8 833

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	282 000	
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	5 298		
Installations générales agencements aménagements divers	1 330		
Matériel de transport	26 719		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 018		
TOTAL	35 365		
Prêts, autres immobilisations financières	700		
TOTAL	700		
TOTAL GENERAL	318 065		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			282 000	282 000
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			5 298	5 298
Installations générales agencements aménagements divers			1 330	1 330
Matériel de transport			26 719	26 719
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			2 018	2 018
TOTAL			35 365	35 365
Prêts, autres immobilisations financières			700	700
TOTAL			700	700
TOTAL GENERAL			318 065	318 065

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 626	1 009		2 635
Installations générales agencements aménagements divers	575	266		841
Matériel de transport	12 738	4 586		17 324
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	880	413		1 293
TOTAL	15 819	6 274		22 093
TOTAL GENERAL	15 819	6 274		22 093

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	1 009				
Instal.générales agenc.aménag.divers	266				
Matériel de transport	4 586				
Matériel de bureau informatique mobilier	413				
TOTAL	6 274				
TOTAL GENERAL	6 274				

Etat des provisions

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	700		700
Autres créances clients	60 545	60 545	
Personnel et comptes rattachés	916	916	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	226	226	
Impôts sur les bénéfices	6 744	6 744	
Débiteurs divers	29 944	29 944	
Charges constatées d'avance	1 708	1 708	
TOTAL	100 783	100 083	700

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	305	305		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	78 864	21 709	57 155	
Emprunts et dettes financières divers	15 265	15 265		
Fournisseurs et comptes rattachés	68 587	68 587		
Personnel et comptes rattachés	23 987	23 987		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	13 352	13 352		
Taxe sur la valeur ajoutée	796	796		
Autres impôts taxes et assimilés	4 247	4 247		
Groupe et associés	150 000	150 000		
Autres dettes	7 046	7 046		
TOTAL	331 919	274 764	57 155	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	26 145			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	8.0000	500			500

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Dépréciation des valeurs mobilières

(PCG Art.831-2/3)

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	226
Total	226

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	305
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	54 268
Dettes fiscales et sociales	14 059
Autres dettes	4 468
Total	73 101

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 708
Total	1 708

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Prestations de services	352 151
Total	352 151

Répartition par secteur géographique	Montant
France	352 151
Total	352 151

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges exceptionnelles		
- Amendes	90	
Total	90	